

**COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION
DU GRAND ANGOULEME**

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU BUREAU COMMUNAUTAIRE
SEANCE DU 07 NOVEMBRE 2013**

Délibération
n° 2013.11.160.B

**CREALAB : création
d'un atelier de
fabrication numérique**

LE SEPT NOVEMBRE DEUX MILLE TREIZE à 16h30, les membres du bureau communautaire se sont réunis au siège de la communauté d'agglomération du Grand Angoulême - 25 boulevard Besson Bey à ANGOULEME suivant la convocation qui leur a été adressée par Monsieur le Président.

Date d'envoi de la convocation : **31 octobre 2013**

Secrétaire de séance : Michel BRONCY

Membres présents :

Philippe LAVAUD, Denis DOLIMONT, Jean-Claude BEAUCHAUD, François NEBOUT, Michel BRONCY, Fabienne GODICHAUD, Jean-Claude BESSE, Jean-François DAURE, Michel GERMANEAU, André BONICHON, Jean-Pierre GRAND, Jacques PERSYN

Ont donné pouvoir :

Excusé(s) représenté(s) :

Excusé(s) :

Didier LOUIS, Brigitte BAPTISTE, Bernard CONTAMINE, Guy ETIENNE

BUREAU COMMUNAUTAIRE DU 07 NOVEMBRE 2013

**DELIBERATION
N° 2013.11.160.B**

DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE

Rapporteur : **Monsieur BEAUCHAUD**

CREALAB : CREATION D'UN ATELIER DE FABRICATION NUMERIQUE

Par délibération n°84 du 23 mai 2013, le conseil communautaire a approuvé la participation du GrandAngoulême au projet européen CREALAB visant à créer, développer et promouvoir un réseau de laboratoires d'innovation ouverts (living labs) dont l'une des orientations consiste à travailler sur la matérialisation de projets numériques grâce à des ateliers de fabrication (Fab Lab).

Parallèlement, le Ministère du redressement productif au travers de la Direction générale de la compétitivité, de l'industrie et des services (DGCIS) a lancé un appel à projet visant à identifier et financer des ateliers de fabrication numérique (Fab Lab) portés par des professionnels.

Le bureau communautaire du 5 septembre 2013 a donné un avis favorable à la participation à l'appel à projet du GrandAngoulême, qui assurera l'ingénierie du dossier.

Afin d'élaborer un dossier de candidature et dans l'attente de la création d'une association d'entreprises qui bénéficiera des aides publiques, le GrandAngoulême a réuni 10 entreprises, 5 associations d'entreprises, l'IUT et Magelis.

Le plan de financement prévisionnel sur 2 ans s'élève à 285 000 € et se décompose ainsi :

En dépenses :

- investissements matériels :	110 000 €
- investissements logiciels :	35 000 €
- Animation :	120 000 €
- Communication :	20 000 €

En ressources :

- DGCIS :	177 000 €
- GrandAngoulême :	90 000 €
- GrandAngoulême (programme CREALAB Interreg IV) :	18 000 €

Le GrandAngoulême participe au financement du projet à hauteur de 90 000 €.

Sans attendre la réponse du Ministère du Redressement Productif, le GrandAngoulême débutera le programme CREALAB par l'acquisition d'imprimantes 3D qui seront mises en démonstration puis apportées à l'association porteuse du projet.

Pendant la période d'instruction du dossier par les services du Ministère du Redressement Productif, le GrandAngoulême et ses premiers partenaires s'attacheront à rechercher d'autres intervenants, publics ou privés, souhaitant adhérer au programme de création de l'Atelier de Fabrication Numérique.

.../...

Je vous propose :

D'AUTORISER Monsieur le Président à solliciter toutes subventions ou partenariats permettant la concrétisation du CREALAB, notamment le FEDER, le conseil régional et l'Etat.

**APRES EN AVOIR DELIBERE,
LE BUREAU COMMUNAUTAIRE,
A L'UNANIMITE DES SUFFRAGES EXPRIMES,
ADOpte LA DELIBERATION PROPOSEE.**

Certifié exécutoire :	
<u>Reçu à la Préfecture de la Charente le :</u> 12 novembre 2013	<u>Affiché le :</u> 12 novembre 2013